

Les garanties Novoferm® Habitat

GARANTIES

Sous réserve d’une installation respectueuse des instructions du fabricant et des règles de l’art ainsi que d’un entretien régulier par leur propriétaire.

	Produit situé à plus de 3 km du bord de mer	Produit situé à moins de 3 km du bord de mer
	Garantie standard	Garantie standard
❶ Corrosion	5 ans	2 ans
❷ Tenue/Adhérence		
❸ Couleur/Brillance		
❹ Fonctionnement mécanique	10 ans	
❺ Automatismes	5 ans	
❻ Accessoires et quincailleries	5 ans (depuis 01/2017)	

- 1 Prise en charge d’une corrosion provenant de sous la peinture vers l’extérieur sur panneau non blessé (apparition de cloques) depuis le 01/01/2017.
- 2 Prise en charge si la peinture se décolle à l’angle sur le support panneau non blessé ou si la couleur reste sur la main en la passant légèrement dessus (farinage).

- 3 Prise en charge d’une décoloration ou d’un défaut de brillance non homogène sur l’ensemble de la porte (cf. directives techniques qualisteelcoat 4.0).
- 4 Tout ce qui empêcherait le bon fonctionnement mécanique du produit et qui n’est pas lié à la pose, hors pièces d’usure (ressorts, câbles...), qui sont prises en charge en tant qu’accessoires et quincailleries.

- 5 Après retour et expertise chez Novoferm®, prise en charge du coût du matériel remplacé le cas échéant, à l’exception des frais de pose et dépose depuis le 01/05/2011.
- 6 Verrouillage, charnière, galet, hublot, vitrage, joint, poignée, autres accessoires optionnels ou pièces d’usure ayant un défaut non lié à l’installation sur le chantier.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

- L'exposition et/ou l'usage de la porte dans un autre contexte que la maison individuelle, pour lequel notre produit a été conçu.
- Les désordres survenant suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
- Toute modification ou intervention technique non expressément autorisée par le fabricant.
- L'absence d'entretien, ou un entretien différent de celui que nous recommandons dans les notices produits.
- Les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit.

Ne concerne pas les garanties pour NOVOFERM® INDUSTRIE ET NOVOFERM® LUTERMAX.